OTA : la parité tarifaire remise en cause

Mis en cause pour pratiques anticoncurrentielles, booking.com permettra à ses clients de proposer des prix différents dans d'autres sites de réservation.

Est-ce une manœuvre ou un réel changement dans la politique de Booking ? Mis en cause pour pratiques anticoncurrentielles dans sept pays européens, le site de réservation hôtelière vient de renoncer à son exigence de parité tarifaire qui obligeait les hôteliers à proposer le même tarif pour tous les OTA (agences de voyages en ligne).

Les **propositions de booking.com**, résume le Conseil de la Concurrence français, permettraient *« aux hôteliers référencés sur Booking.com de proposer librement des chambres à des prix différents sur les différents sites de réservation hôtelière. Ils pourraient notamment faire varier les prix en fonction des conditions qui leur sont appliquées par les différentes plateformes »*.

Toutefois, Booking maintient son exigence d'obtenir de l'hôtelier *« des prix aussi avantageux que ceux qu'il propose via ses propres réseaux de distribution en ligne et hors ligne ».*

Lire aussi :
"Mark Watkins (Coach Omnium) : les OTA sont nécessaires, mais pas suffisants"
"A l'heure du e-tourisme"

Statistiques : pas de reprise en novembre

Le mois de novembre se solde par une baisse des entrées des non résidents de 15% par rapport au même mois de l’année dernière. Le cumul des entrées pour les onze premiers mois de l’année s’établit à 5,718 millions d’entrées, soit une baisse de 2% par rapport à 2013 (et de 11,9% par rapport à 2010 pour les onze premiers mois).

Les marchés européens accusent pour leur part un recul cumulé de 3% pour les mois de janvier à novembre (-26% par rapport à 2010). Une note plus optimiste cependant : à l’exception du marché français, les quatre premiers marchés européens sont en progression. Notamment, le marché anglais affiche une hausse de 4% par rapport à 2013 et de 22% par rapport à 2010.

Entrées cumulées des non résidents, janvier à novembre 2014

NATIONALITÉS	2010	2013	2014	variation % 2014/2013	variation % 2014/2010
FRANCAIS	1 331 243	735 034	687 102	**-6,5**	-48,4
ALLEMANDS	445 249	411 050	414 450	**0,8**	-6,9
ANGLAIS	338 737	397 531	413 317	**4,0**	22,0
ITALIENS	336 992	221 748	242 303	**9,3**	-28,1
SCANDINAVES	129 293	55 139	44 425	**-19,4**	-65,6
SUISSES	93 915	52 070	48 579	**-6,7**	-48,3
BELGES	158 513	151 667	139 807	**-7,8**	-11,8
HOLLANDAIS	73 146	63 247	59 225	**-6,4**	-19,0
AUTRICHIENS	52 611	35 784	31 902	**-10,8**	-39,4
ESPAGNOLS	80 100	23 230	21 823	**-6,1**	-72,8
LUXEMBOURGEOIS	5 854	4 660	4 500	**-3,4**	-23,1
GRECS	4 964	1 843	1 806	**-2,0**	-63,6
PORTUGAIS	39 441	16 048	22 309	**39,0**	-43,4
IRLANDAIS	14 235	5 504	9 185	**66,9**	-35,5
MALTAIS	2 825	1 357	2 576	**89,8**	-8,8
CROATES	9 398	5 093	3 693	**-27,5**	-60,7
SERBES	20 849	12 465	8 679	**-30,4**	-58,4
TURCS	16 737	15 018	13 754	**-8,4**	-17,8
LITUANES	3 152	2 541	4 574	**80,0**	45,1
RUSSES	186 987	296 000	262 321	**-11,4**	40,3
UKRAINIENS	15 921	39 970	16 021	**-59,9**	0,6
TCHEQUES	76 256	96 545	87 666	**-9,2**	15,0
SLOVAQUES	30 306	28 150	27 346	**-2,9**	-9,8
SLOVENES	14 619	5 134	5 235	**2,0**	-64,2
BULGARES	5 815	2 212	2 376	**7,4**	-59,1
HONGROIS	29 944	21 284	20 658	**-2,9**	-31,0
POLONAIS	149 688	87 194	107 860	**23,7**	-27,9
ROUMAINS	10 206	8 965	7 564	**-15,6**	-25,9
DIVERS EUROPEENS	11 692	16 659	17 637	**5,9**	50,8
Total Européens	3 688 688	2 813 142	2 728 693	**-3,0**	-26,0
%	56,9	48,2	47,7		
ALGERIENS	938 493	794 410	1 113 050	**40,1**	18,6
LIBYENS	1 674 454	2 062 651	1 674 645	**-18,8**	0,0
MAROCAINS	26 408	29 471	39 260	**33,2**	48,7
MAURITANIENS	12 168	15 762	17 425	**10,6**	43,2
Total Maghrébins	2 651 523	2 902 294	2 844 380	**-2,0**	7,3
%	40,9	49,7	49,7		
AMERICAINS	17 865	12 871	14 449	**12,3**	-19,1
CANADIENS	16 074	9 157	9 174	**0,2**	-42,9
Total Nord-Américains	33 939	22 028	23 623	**7,2**	-30,4
%	0,5	0,4	0,4		
Total Moyen-orientaux	34 577	32 671	48 235	**47,6**	39,5
%	0,5	0,6	0,8		
AFRICAINS	29 611	35 115	35 667	**1,6**	20,5
JAPONAIS	11 851	5 727	5 572	**-2,7**	-53,0
DIVERS	27 338	18 133	23 432	**29,2**	-14,3
AUSTRALIENS	2792	1599	1602	**0,2**	-42,6
CHINOIS	4212	3991	4945	**23,9**	17,4
BRESILIENS	2692	2187	1885	**-13,8**	-30,0
Total N-Résidents étrangers	6 487 223	5 836 887	5 718 034	**-2,0**	-11,9
%	100	100	100		

Klee, Macke et Moilliet au Bardo : une première

Des œuvres originales des trois peintres sont exposées au Bardo pour célébrer leur célèbre voyage en Tunisie en 1914. Une première tunisienne, africaine et arabe.

Jamais des originaux de peintres de l'envergure de Paul Klee et ses compagnons n'avaient jusqu'à présent été exposés en Tunisie. Il y a une bonne raison à cela : leur valeur est telle que leurs propriétaires, musées ou particuliers, exigent pour les prêter des conditions draconiennes (transport, sécurité, température, humidité…). Le montant des assurances à lui seul se chiffre en millions d'euros. C'est donc un exploit qui vient d'être accompli en réunissant en Tunisie trente-deux œuvres des trois peintres dont le voyage en Tunisie, célébré cette année, est devenu mythique.

Un précédent historique

L'exposition au musée du Bardo, du 28 novembre au 14 février, constitue donc un précédent, et on peut espérer que sa réussite ouvrira la voie à d'autres expositions d'œuvres d'art. A l'avenir, les responsables de collections hésiteront moins à confier leurs œuvres au musée du Bardo, pour le plus grand bonheur des amateurs d'art tunisiens comme des visiteurs étrangers.

Cette exposition fournit au public tunisien une occasion historique de voir les œuvres dans leurs couleurs réelles, et de percevoir toutes les nuances et le rendu de la lumière tels que les ont voulus les artistes – des couleurs et une lumière qui, justement, leur avaient fait une si forte impression lorsqu'ils ont découvert la Tunisie.

L'exposition a nécessité un aménagement spécial de la superbe Salle de Sousse du Bardo, avec climatisation et lumière contrôlée.

Recherches artistiques dans la lumière de Tunisie

Financée essentiellement par l'Allemagne, l'exposition est née de la rencontre de deux projets, celui du Goethe-Institut et celui du galeriste, feu Hamadi Cherif, pour célébrer le centenaire du Voyage en Tunisie. De dimension modeste – sa commissaire la compare à de la « musique de chambre » – elle réunit surtout des esquisses, dessins et aquarelles de petite taille. On n'y voit aucun des tableaux les plus célèbres réalisés en Tunisie (le Café des Nattes par August Macke, Kairouan peint par Paul Klee…) faute d'avoir pu convaincre les musées concernés de les prêter. Cependant, intelligemment conçue, elle parvient à nous replonger dans une histoire unique, celle de trois peintres confrontant leurs recherches artistiques à la découverte d'un pays entièrement nouveau, à la qualité de sa lumière comme aux formes épurées de son architecture.

La proximité entre les trois peintres est mise en évidence. Si Klee est devenu plus tard un des plus grands peintres du 20e siècle, à l'époque de la "Tunisreise" il se cherchait encore. Lui et ses amis ont travaillé ensemble, échangé leurs idées et leurs conceptions théoriques sur la peinture. Tous trois ont peint le même genre de surfaces colorées à la limite de l'abstraction, de formes géométriques inspirées de l'architecture qu'ils avaient sous les yeux – et jusqu'aux silhouettes de chameaux aux pattes filiformes semés dans certains tableaux.

Louis Moilliet, le "troisième homme" du voyage, moins connu que Klee et Macke, est largement représenté dans l'exposition. On y découvre ses premiers contacts avec la Tunisie, dès 1910, et les aquarelles qu'il ne cessa de peindre des années durant au cours de nombreux voyages en Tunisie puis au Maroc. Des visions fugaces et presque abstraites de paysages vibrants de lumière.

Un croquis signé Picasso

De Paul Klee, on verra une œuvre de grande valeur, une lithographie de 1925 intitulée "La cantatrice de l'Opéra Comique". Un prêt que la commissaire est fière d'avoir obtenu, sans rapport évident avec la Tunisie, mais qu'elle présente comme son « coup de cœur » : un peu comme rappel de la vie

culturelle de l’époque au Théâtre Municipal de Tunis, et un peu à cause de ses couleurs qui font écho aux belles mosaïques de la Salle de Sousse… Autre curiosité, un croquis de Klee qui témoigne des discussions théoriques entre les trois artistes : réalisé dans le style cubiste et adressé à Moilliet, il est ironiquement signé “Picasso” !

Enfin, de Macke, plusieurs dessins et un petit tableau peint à son retour de Tunisie : un “Marchand de bijoux turc” représenté dans un scintillement de couleurs vives évoquant une miniature persane.

GM

Lire aussi ***“Paul Klee, un peintre qui nous ressemble”.***

Louis Moilliet, “Dans une localité tunisienne” (1921).

Paul Klee, “La cantatrice de l’Opéra Comique” (1925).

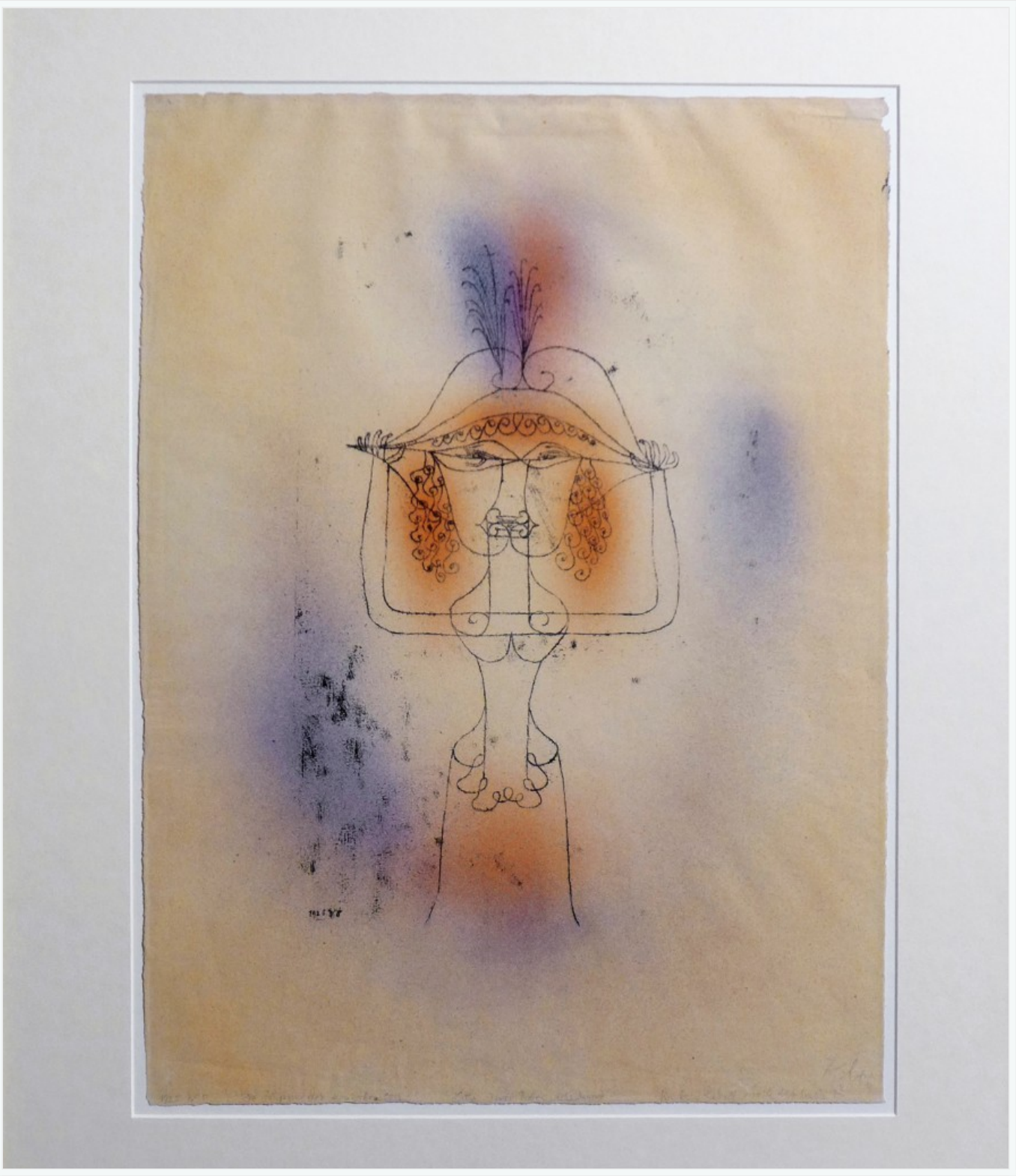

Paul Klee, “Maisons rouges et jaunes à Tunis” (1914).

August Macke, “Marchand de bijoux turc” (1914).

Louis Moilliet, “Ville en Maroc” (1923).

La directrice du Goethe Institut, principal organisateur de l’événement, et la Commissaire de l’exposition. A droite, le fils du peintre Louis Moilliet

était présent à l’inauguration.

L’inauguration de l’exposition avec le directeur du musée du Bardo, Moncef Ben Moussa (à g.), et le ministre de la Culture Mourad Sakli (au centre) en compagnie des organisatrices allemandes.

28 Nov.
2014
KLEE
MACKE
MOILLIET
14 Fév.
2015
TUNIS 2014

Des panneaux informatifs retracent le parcours des trois peintres.

Un nouveau PDG pour Syphax Airlines

C’est finalement Hamadi Ghlala qui devrait être nommé PDG de Syphax Airlines, suite au départ de Christian Blanc annoncé aujourd’hui lors de la tenue du conseil d’administration de Syphax Airlines (voir **l’article de notre confrère Espace Manager**). Un départ que des sources internes à la compagnie attribuent à un défaut d’autorisation de l’aviation civile.

Le nouveau PDG n’est pas étranger à la compagnie puisqu’il est membre de son conseil d’administration. Ancien haut cadre de Tunisair, Hamadi Ghlala s’est illustré à la tête d’Air Burkina en Afrique de l’Ouest. Cette expérience lui sera utile pour redresser Syphax Airlines.

Quand le ministère prend Bizerte pour le cap de Bonne Espérance…

Le ministère veut promouvoir le cap Angela près de Bizerte en prenant modèle sur l'Afrique du Sud. Pas très pertinent.

Le ministère du Tourisme souhaite faire du cap Angela, à 17 km au sud de la ville de Bizerte, une *« destination touristique »* (sic), selon un communiqué du ministère. Ce cap représente en effet le point le plus septentrional d'Afrique. Cela devrait suffire, ont pensé certains, à en faire un centre d'intérêt à l'égal du cap des Aiguilles, ou cap Agulhas, en Afrique du Sud, situé à l'extrémité sud du continent. Celui-ci est en effet visité par de nombreux touristes.

C'est oublier que le cap sud-africain représente bien plus qu'une curiosité cartographique. Il est non seulement le point le plus au sud d'Afrique, mais l'endroit où se rencontrent deux grands océans, l'Atlantique et l'océan Indien, occasionnant des courants et des échanges de chaleur qui jouent un rôle dans les équilibres climatiques de la planète. C'est surtout un lieu chargé d'histoire. Comme son voisin le cap de Bonne Espérance, il a représenté pendant des siècles un défi pour les navigateurs européens qui contournaient l'Afrique en direction des Indes. Ce sont d'ailleurs les navigateurs portugais qui lui ont donné son nom en 1550, car ils y ont constaté pour la première fois que le nord magnétique et le nord géographique coïncidaient.
Et puis, pour les Européens, l'Afrique c'est le Sud : aller au "sud du Sud", c'est tout un symbole. Tandis qu'aller au nord du Sud, c'est juste une mauvaise blague.

Alors le cap Angela est sans doute superbe, mais on voit mal comment il pourrait parler à l'imaginaire comme le fait son homologue sud-africain. Mais l'espérance… pardon, l'espoir, fait vivre.

GM

(Photo : ministère du Tourisme)

CDC, Siyaha Capital etc. : le ministère nous répond

Suite à notre article "**Tourisme : le ministère des copains et des coquins**", nous venons de recevoir un « droit de réponse » non signé de la part du ministère du Tourisme ; un droit de réponse qui ne répond à rien et nous laisse perplexes quant à la compétence et à la sincérité de ses rédacteurs. Nous le publions avant d'y apporter les précisions nécessaires :

« Suite à votre article paru dans votre livraison du 13 novembre 2014 intitulé "le Ministère des copains et des coquins" relatif à la polémique autour de la table ronde organisé par la ministère du tourisme sur les Investissements touristiques avec la CDC et auquel ont été conviés à une prise de parole «Syaha Capital», le «Fond Culturel pour l'Héritage » et l'auteur du livre « Repenser le tourisme « Mounir Sahli, il y'a lieu de revenir sur quelques points pour lever certaines incohérences.

Avant cela, le Ministère du tourisme s'étonne de la teneur de cet article qui porte atteinte au Ministère dont les responsables et l'ensemble de ses équipes ne sont mus que la seule volonté de s'inscrire dans l'action. Au quotidien, ils s'évertuent à essayer d'apporter les meilleures solutions aux problèmes structurels du secteur dont la question de l'investissement. Le Ministère du Tourisme dément à ce propos et formellement toutes formes de copinage et de favoritisme privilégiant la transparence totale et la concertation permanente avec toutes les parties concernées. Il déplore ainsi toutes les allégations mentionnées par l'auteur de l'article qui aurait pu respecter les règles les plus élémentaires du métier de journaliste et s'assurer de la véracité de ses propos auprès des parties concernées y compris les services du Ministère du tourisme.

L'ambition de ce débat est de faire émerger une nouvelle approche de

promotion des investissements à travers le recours à d'autres formes de financements. L'ambition est de déboucher sur d'autres reflexes innovants en la matière.
Les explications des responsables de la CDC quant son rôle, sa mission et ses prérogatives ont été exhaustifs dans leur communiqué. Celui-ci a eu le mérite de dénuder les raccourcis hâtifs de l'auteur de l'article de tout fondement (lire les réponses de la CDC parues sur le site official de la CDC).

D'autre part, il s'agit de noter que:

1/Le workshop a enregistré la participation de banquiers, hôteliers, investisseurs des différents secteurs, des représentants de la Fédération Tunisienne des Agents de Voyages (FTAV) et de la Fédération Tunisienne de l'Hôtellerie (FTH)…

2/ La CDC est le partenaire du tourisme tunisien dans cette initiative et le pilote de cette opération et celles à venir. A un moment où l'économie tunisienne se porte au plus mal et où les appels à un partenariat Public/ Privé se multiplient, le ministère du tourisme s'engage à défricher de nouvelles pistes pour promouvoir l'Investissement.
La répartition des tâches pour ce workshop et pour les actions à venir sont et seront une émanation d'un travail d'équipes de directeurs de l'administration et de la CDC, d'experts, de professionnels du tourisme…

3/ Swicorp a intégré «Syaha Capital» depuis plus d'une année. Partenaire de la CDC, un accord d'intention a été signé le 7 décembre 2012 et la société Syaha a été créée le 30 décembre 2013.
Le fond ambitionne de lever 500 millions de Dollars US d'ici Juin 2015 et l'approche d'une levée de fonds dans les pays du Golfe est inspirée de ce qui a été fait par le Maroc qui a levé 1500 Millions de Dollars U. La Tunisie se range ainsi du côté de l'Égypte en créant une initiative similaire.
Les projets présentés à ce jour de «Syaha Capital» sont des partenariats avec des privés pour qui le financement traditionnel est arrivé à ses limites.

En effet, l'idée du fond «Syaha Capital» est de soulager le secteur en investissant dans des unités existantes en y injectant des fonds propres en partenariat avec des promoteurs intervenants afin d'améliorer la rentabilité de ces unités et surtout pour diversifier l'offre et répondre à une demande spécifique notamment dans la catégorie haut de gamme.

4/Cette démarche s'inscrit parfaitement dans la « Vision 3+1 » du Tourisme Tunisien qui porte sur la qualité, la diversification, la régionalisation, le « branding » et la gouvernance. Elle est même une des illustrations de la transformation en cours des institutions, comme celle de l'Agence Foncière Touristique (AFT) qui se doit de changer de modèle pour plus de modernité.

5/Alors que certains médias se demandent quelle opportunité représente cette problématique et au delà de cette fausse polémique, il s'agit de répondre aux questions suivantes : Comment financer les nouveaux projets du tourisme tunisien ? Comment redynamiser le secteur et changer le visage du tourisme tunisien de demain ? Comment mettre à niveau la destination ? Comment révolutionner le tourisme en harmonie avec la mission d'intérêt général et de notre responsabilité à créer des emplois, faire rejaillir ce secteur sur l'ensemble de l'économie et générer de la croissance ?…

Alors que l'investissement est l'une des missions du Ministère du tourisme, c'est une des urgences pour la Tunisie… »

La réponse de Lotfi Mansour :

A la lecture de ce droit de réponse (envoyé aussi à notre confrère Business News), j'ai envie de paraphraser Winston Churchill : « le ministère ne dit rien et il a besoin de six jours pour ne rien dire ».
En effet, notre article publié le jeudi 13 courant pourrait se résumer autour de deux informations précises :

1) Le PV de réunion : celui-ci montre sans équivoque et sans aucune autre possibilité d'interprétation le rôle prédominant attribué à Siyaha Capital dans la Table Ronde et dans le projet de voyage. Le prétendu « droit de réponse » ne fait aucune allusion à ce PV. Siyaha Capital, quoi qu'en dise Mme la Ministre, est un fonds d'investissement privé dont le GP (c'est-à-dire general partner et donc patron) est SWICORP avec une participation de 10% du capital, et le CDC n'est qu'un "sponsor" de Siyaha Capital même s'il détient une participation de 30% du capital. Le CDC Gestion est aussi une entité privée de par la répartition de son capital.

2) Notre crainte de voir le CDC dévier de sa vocation d'organisme public (notamment à cause de l'absence de contrôle parlementaire voulue par son "géniteur" Jalloul Ayed et par la répartition du capital de CDC Gestion) : là

aussi, aucune réponse n'est venue apaiser cette inquiétude légitime au vu, par exemple, de ce qui arrive ces jours-ci au CDG Maroc (partenaire de notre CDC). En effet, vingt-trois responsables du CDG Maroc sont auditionnés par la justice marocaine pour dilapidation de deniers publics et, selon notre confrère marocain Media24.com, *« il ressort clairement que le mode de gouvernement adopté par les instituts publics facilite les abus et l'opacité des transactions »*. Devant de tels risques, le législateur français a préféré soumettre le CDC français au contrôle d'une commission parlementaire où figure obligatoirement un membre de l'opposition. Le Maroc aussi prend ce même chemin.

En Tunisie, Mme Karboul préfère nous parler de « travail d'équipe » entre le privé et le public ; il ne manque plus que l'"amour réciproque".

LM

Tourisme : le ministère des copains et des coquins

Les hôtels endettés sont un festin pour lequel de nombreuses personnes et institutions s'aiguisent les dents depuis un moment. Un dossier dans lequel le ministère du Tourisme et le gouvernement semblent avoir manqué de vigilance.

« Je ne suis pas la ministre des hôteliers et des agents de voyages », déclarait récemment Amel Karboul, ministre du Tourisme. Elle vient de joindre l'acte à la parole en mettant son administration au service du fonds d'investissement Siyaha Capital, créé par son ami Kamel Lazaar, patron de Swicorp (**lire notre article**).
En effet, le ministère du Tourisme se prépare à organiser le 14 de ce mois une *« table ronde Workshop projets touristiques »* dont les *« principaux acteurs »*, selon un PV de réunion interne que nous avons pu consulter (voir document 1), seront *« la Caisse des Dépôts et Consignations/ Swicorp/ Action*

Stream » à côté de (ou, devrait-on dire, avant) les investisseurs du secteur et les fédérations professionnelles.
Le même document précise que la liste des bailleurs de fonds à inviter est *« à préparer par Mme Safia Hachicha »* qui n'est autre que la DG de Siyaha Capital. De surcroît, le premier projet qui sera présenté à ces bailleurs de fonds est bien entendu celui de Siyaha Capital que dirige cette même S. Hachicha.
Last but not least, les conclusions de cette table ronde doivent préparer un voyage dans les pays du Golfe pour rencontrer des investisseurs durant *« la dernière semaine de novembre ou la première semaine de décembre »*, précise le document. Pour ce voyage, c'est encore Swicorp qui *« identifiera les investisseurs »* à inviter lors du workshop et à visiter lors du déplacement dans les pays du Golfe. Le ministère se contentera pour sa part des tâches de secrétariat au profit de Swicorp puisqu'il est précisé que *« le ministère se charge de contacter les ambassades tunisiennes (…) et lancera les invitations ».*

- Les bailleurs de fonds (liste à préparer par Mme. Safia Hachicha et à communiquer avant la fin de cette semaine en accord avec la CDC)

Objet :

- Point sur le potentiel et les opportunités d'investissement dans le secteur du tourisme
- Présentation des projets :
  - Syaha Capital

Repositionnement de la destination Tunisie (Mr. Hédi Chabaane)
→Développement d'une offre diversifiée en tenant compte des richesses du pays : tourisme culturel, tourisme thermal, tourisme écologique…
Approche des investisseurs (Mme Safia Hachicha)
→Établir des partenariats entre le secteur public et le secteur privé surtout au niveau des infrastructures
→Mobilisation des fonds au niveau national et international

- Swicorp identifiera les investisseurs à inviter lors du workshop et à visiter lors du déplacement aux pays du Golf avant la fin de cette semaine.
- Le Ministère du Tourisme se charge de contacter les ambassades tunisiennes dans les pays concernés.
- Le Ministère de Tourisme lancera les invitations à partir du début de la semaine prochaine
- Décision par rapport à l'invitation des professionnels pour accompagnement aux pays du Golf.

Document 1 : extrait du procès verbal du Workshop Investissement.

Gestion privée d’argent public

Ce document éclaire d’un jour nouveau les inquiétudes à l’encontre de Mme Karboul quant à un conflit d’intérêts entre ses fonctions de Ministre et sa proximité avec le patron de Swicorp. En effet, comment Mme Karboul peut-elle prétendre à la promotion de l’investissement direct dans des projets comme celui de Kerkennah Founkhal, par exemple, en confiant cette promotion à un fonds spéculatif qui peine à recruter des bailleurs de fonds pour son seul et unique projet déclaré, qui est de reprendre une douzaine d’hôtels endettés ?
Ce document nous interpelle aussi quant à la déviation de la Caisse des Dépôts et Consignations de son rôle d’investisseur public. La création de CDC Gestion en est peut-être une illustration.
La CDC est un organisme public, que son DG Jamel Bel Hadj Abdallah définit sur son site internet comme *« un investisseur avisé de long terme ayant pour objectif le financement durable au service de l’intérêt général »*. Comment un tel organisme peut-il investir dans la dette des hôtels et, qui plus est, en cédant la majorité de sa société de gestion (CDC Gestion) à des privés, à savoir IMBank et le cabinet Action Stream ? (voir document 2)

CDC GESTION

Société Anonyme au capital de : 500.000 Dinars

Siège Social : 87, Avenue Jugurtha, 1082, Mutuelleville -Tunis

LISTE DES SOUSCRIPTEURS ET ETAT DES VERSEMENTS

Identité des souscripteurs	Adresse des Souscripteurs	Nombre d'actions souscrites	Montant des actions souscrites	Montant des versements effectués
Caisse de Dépôts et de Consignations «CDC » Nationalité : Tunisienne Matricule fiscal : 1224377 G	Rue Abou Hamed El Ghazali, Jardins du Japon, Montplaisir, 1073-Tunis	24.498	244.980	61.245
International Maghreb Merchant Bank «IMBank » Nationalité : Tunisienne Matricule fiscal : 496223Q	87, Avenue Jugurtha, 1073 Muteulleville,	24.498	244.980	61.245
ActionStream Consulting Nationalité : Tunisienne Matricule fiscal : 1304480A	14, Rue Imam Abou Hanifa, la Marsa	1.000	10.000	2.500
Jameleddine Ben Hadj Abdallah Nationalité : Tunisienne CIN n° : 04009112	Lotissement El Foll, les Jardins d'El Menzah 2, Ariana	1	10	2,5
Amel Medini Nationalité : Tunisienne CIN n° : 00447365	Rue du Caire, El Mourouj 3, Ben Arous	1	10	2,5
Ferid Ben Bouzid Nationalité : Algérienne Passeport n° : 03460245	28, Rue Abdelaziz Al Saoud, El Manar II, Tunis	1	10	2,5
Hichem Ben Fadhl Nationalité : Tunisienne CIN n° : 03974528	Rue 7313, ruelle n°7, n°1, El Menzah 9B, Tunis	1	10	2,5
TOTAL		**50.000**	**500.000**	**125.000**

Visé ne varietur pour former l'annexe à la déclaration de Souscription du 20 AOUT 2013

Pour Copie Certifiée Conforme à l'original
ENREGISTRE A TUNIS
RECETTE DE L'ENREGISTREMENT

Document 2 : liste des souscripteurs CDC Gestion.

Quel hasard a fait que ce “bras financier de l’Etat”, censé investir dans des secteurs stratégiques et dans les régions défavorisées de l’intérieur, cède la majorité de sa société de gestion à une banque privée à capitaux étrangers et à un cabinet dont le patron est un expert italien transfuge de la Banque Mondiale, tous deux propulsés par Amel Karboul comme « acteurs » de sa table ronde sur l’investissement ?
La CDC aurait-elle pu agir ainsi si son “fondateur”, l’ex-ministre des Finances Jalloul Ayed, l’avait soumise au contrôle parlementaire, comme c’est le cas de son homologue en France par exemple ? Est-ce un hasard si les actuels dirigeants du CDC et de Siyaha Capital sont tous les deux issus du cabinet de Jalloul Ayed ? Est-ce aussi un hasard si, parmi tout ce beau monde se penchant sur la carcasse des hôtels endettés, on retrouve d’ex ou actuels dirigeants d’un parti politique libéral qu’on dit proche de Kamel Lazaar ? En prônant le principe cher à ces ultra-libéraux de “partenariats entre le secteur public et le secteur privé”, le ministère du Tourisme signifierait-il son engagement au service des fonds spéculatifs et banques d’affaires privées ?
Enfin, par quelle logique Amel Karboul tente-elle aujourd’hui, à quelques semaines de son départ du ministère du Tourisme, de s’occuper de mener une action qu’elle sait pertinemment inefficiente, ne serait-ce que par l’échec du gouvernement à faire voter la loi controversée sur l’AMC ? Une loi qui ne verra certainement pas le jour, du moins sous sa forme actuelle.
Autant de questions qu’il ne serait pas vain d’élucider dès l’installation du futur ministre du Tourisme.

LM

Lire aussi ***“CDC, Siyaha Capital etc. : le ministère nous répond”***

Statistiques : mauvais mois d’octobre

Sur les dix premiers mois, les entrées européennes sont en baisse de 3% par rapport à 2013.

Le mois d’octobre se solde par une baisse de 12,8% des entrées par rapport au même mois de 2013, et de 24,4% par rapport à 2010. Le recul des Européens pour le même mois est de 10,2% par rapport à 2013 et de 36,1% par rapport à 2010.

Le retard cumulé des dix premiers mois de l’année est de 1,1% par rapport à la même période de 2013 et de 11,7% par rapport à 2010 pour l’ensemble des entrées. Au 31 octobre, les entrées européennes cumulées sont en baisse de 3% par rapport à 2013 et de 25,6% par rapport à 2010.

NATIONALITÉS	2010	2013	2014	variation % 2014/2013	variation % 2014/2010
FRANCAIS	1 276 575	706 663	659 732	**-6,6**	-48,3
ALLEMANDS	415 790	387 288	393 665	**1,6**	-5,3
ANGLAIS	318 172	382 021	393 201	**2,9**	23,6
ITALIENS	325 955	213 238	234 110	**9,8**	-28,2
SCANDINAVES	126 007	53 276	43 147	**-19,0**	-65,8
SUISSES	91 417	50 534	47 066	**-6,9**	-48,5
BELGES	150 046	143 810	132 937	**-7,6**	-11,4
HOLLANDAIS	70 649	61 099	57 387	**-6,1**	-18,8
AUTRICHIENS	51 289	35 011	31 117	**-11,1**	-39,3
ESPAGNOLS	75 844	21 863	20 538	**-6,1**	-72,9
LUXEMBOURGEOIS	5 480	4 450	4 241	**-4,7**	-22,6
GRECS	4 740	1 702	1 681	**-1,2**	-64,5
PORTUGAIS	38 578	15 655	21 917	**40,0**	-43,2
IRLANDAIS	13 703	5 280	8 969	**69,9**	-34,5
MALTAIS	2 683	1 292	2 395	**85,4**	-10,7
CROATES	9 297	5 046	3 637	**-27,9**	-60,9
SERBES	20 609	12 364	8 596	**-30,5**	-58,3
TURCS	13 825	13 977	12 988	**-7,1**	-6,1
LITUANES	3 016	2 443	4 497	**84,1**	49,1
RUSSES	185 290	293 997	261 765	**-11,0**	41,3
UKRAINIENS	15 539	39 767	15 815	**-60,2**	1,8
TCHEQUES	75 547	96 027	87 346	**-9,0**	15,6
SLOVAQUES	30 188	28 044	27 247	**-2,8**	-9,7
SLOVENES	14 573	5 101	5 177	**1,5**	-64,5
BULGARES	5 698	2 142	2 282	**6,5**	-60,0
HONGROIS	29 354	21 061	20 477	**-2,8**	-30,2
POLONAIS	147 662	85 886	107 138	**24,7**	-27,4
ROUMAINS	9 758	8 610	7 190	**-16,5**	-26,3
DIVERS EUROPEENS	11 498	16 382	17 346	**5,9**	50,9
Total Européens	3 538 782	2 714 029	2 633 604	**-3,0**	-25,6
%	57,8	49,7	48,7		
ALGERIENS	876 070	718 791	1 026 314	**42,8**	17,1
LIBYENS	1 534 983	1 880 537	1 554 505	**-17,3**	1,3
MAROCAINS	24 215	26 210	36 151	**37,9**	49,3
MAURITANIENS	11 182	14 559	16 092	**10,5**	43,9
Total Maghrébins	2 446 450	2 640 097	2 633 062	**-0,3**	7,6
%	40,0	48,3	48,7		
AMERICAINS	16 261	11 987	13 465	**12,3**	-17,2
CANADIENS	14 731	8 519	8 577	**0,7**	-41,8
Total Nord-Américains	30 992	20 506	22 042	**7,5**	-28,9
%	0,5	0,4	0,4		
Total Moyen-orientaux	31 375	29 764	45 850	**54,0**	46,1
%	0,5	0,5	0,8		
AFRICAINS	26 258	32 243	33 090	**2,6**	26,0
JAPONAIS	10 694	4 978	5 041	**1,3**	-52,9
DIVERS	25 468	16 701	22 144	**32,6**	-13,1
AUSTRALIENS	2 520	1 502	1 477	**-1,7**	-41,4
CHINOIS	3 793	3 677	4 588	**24,8**	21,0
BRESILIENS	2 538	2 032	1 784	**-12,2**	-29,7
Total N-Résidents étrangers	6 118 870	5 465 529	5 402 682	**-1,1**	-11,7
%	100	100	100		

Destination Magazine, le nouvel inflight de Nouvelair

Edité par MCM, le nouveau magazine de bord de la compagnie Nouvelair vient de faire paraître son premier numéro. Avec son petit format “sac à main”, ses articles valorisants pour la Tunisie d’aujourd’hui (thalasso, patrimoine, création, vie culturelle…) et son mini-guide touristique par région, il offrira assurément une lecture attrayante pour les passagers des vols charter comme des vols réguliers.

Destination Magazine est un trimestriel édité à 10 000 exemplaires, conçu et réalisé par MCM. Il dispose d’un lectorat potentiel de 1,5 millions de passagers, dont 25% en vols réguliers. C’est le quatrième magazine édité par MCM, après le magazine de bord de Syphax Airlines et les magazines corporate de Seabels Hotels et Laico Hotels.

*Contact : MCM (tél. : 71 749 888 ou en remplissant le **formulaire**)*
Régie publicitaire déléguée : Maghrebiz (tél. 73 21 32 01)

Bijoux d’hier et d’aujourd’hui…

made in tunisia

bijoux *jewellery*

CRÉATRICES

Jewellery designers

Azza Haddad

ENTRE GLAMOUR ET TRADITION

Olfa Boukef

COULEURS DE L'ENFANCE

Kimaenti

ETHNIQUE ET DÉCALÉ

Traditional jewellery inspires a new generation of craftswomen-creators. A rich heritage deeply rooted in Tunisian identity.

16

17

Lifestyle : design, déco, musique…

en vue *in the news*

Lifestyle

Design Vakay

Du bois dont on fait les lunettes.

The art of wooden glass frames.

lifestyle

Déco / Décoration Le Pompon

Musique / Music

Octobre Musical de Carthage

Pop in Djerba

10

11

Tourisme local : un simulacre de promotion

Le ministère du Tourisme peine à dépenser 900 000 dinars qui lui restent dans le Fonds de Compétitivité. Il vient de lancer pour cela un plan de soutien au tourisme local consistant à subventionner les agences de voyages qui proposeraient un package sur les régions du Sud et de Tabarka à des prix promotionnels.

Jusque-là, l'intention et l'idée sont des plus louables. Le hic, c'est que le ministère réserve ce soutien aux agences ayant vendu plus de 150 forfaits, et le limite à la période allant du 15 novembre au 15 décembre, excluant ainsi les vacances scolaires et incluant le premier tour des élections présidentielles. Les agences ne disposeront que de quelques jours pour confectionner leurs packages et les vendre à des Tunisiens occupés à autre chose que les voyages.

Pour le Sud, le ministère a cru bon d'exclure les hôtels de Douz – on se demande pourquoi. Concernant Tabarka, il exclut les hôtels de catégories 5 étoiles comme La Cigale, et pour ce qui est des 4 étoiles, concernés par ce programme, ils sont tous fermés à part le Dar Ismaïl. Que reste-t-il alors de ce « plan » ? Le goût amer d'une action précipitée qui aurait pu être lancée depuis un mois, comme c'était prévu.

Une action dont le seul résultat serait au mieux d'améliorer le bilan d'activité du ministère, et au pire de dilapider un argent public qui aurait pu servir à mille et un autres usages plus urgents pour le tourisme et l'économie tunisienne : par exemple, le nettoyage des villes ou même le comblement du déficit de l'Etat, comme nous le suggère un hôtelier…